

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Pour diffusion immédiate

Saputo inc. annonce le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités

(Montréal, le 14 novembre 2025) — Saputo inc. (TSX : SAP) (« Saputo » ou « la Société ») annonce aujourd’hui que la Bourse de Toronto (TSX) a accepté un avis que la Société a déposé pour signifier son intention de renouveler son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l’« offre publique de rachat ») afin de racheter un maximum de 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Cette offre publique de rachat reflète l’engagement continu de Saputo à retourner du capital à ses actionnaires, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter du capital aux occasions de croissance.

Aux termes de l’offre publique de rachat, Saputo peut racheter aux fins d’annulation jusqu’à 20 498 278 actions ordinaires, soit 5 % de ses 409 965 571 actions ordinaires émises et en circulation en date du 7 novembre 2025, sur le marché libre par l’intermédiaire de la TSX, sur d’autres systèmes de négociation canadiens, ou par tout autre moyen pouvant être permis par l’autorité en valeurs mobilières applicable, incluant des offres dispensées et des achats de blocs hors bourse. L’offre publique de rachat sera en vigueur pendant un an, commençant le 19 novembre 2025, et se terminera au plus tard le 18 novembre 2026. La contrepartie que paiera Saputo pour les actions ordinaires dont elle fera l’acquisition sur le marché libre dans le cadre de l’offre publique de rachat sera versée en trésorerie et correspondra au cours de marché des actions ordinaires au moment de l’acquisition. Dans le cas d’achats de blocs hors bourse, les achats se feront à un prix inférieur au cours du marché, conformément et sous réserve des conditions de l’ordonnance de dispense applicable. Compte tenu du volume de négociation quotidien moyen de 618 596 actions ordinaires au cours des six derniers mois, les achats quotidiens seront limités à 154 649 actions ordinaires. De plus, Saputo pourra effectuer, une fois par semaine, un achat de bloc (au sens donné à ce terme dans le *Guide à l’intention des sociétés de la TSX*) d’actions ordinaires non détenues, directement ou indirectement, par des initiés de la Société, conformément aux règles de la TSX.

Dans le cadre de l’offre publique de rachat, Saputo a établi un régime de rachat automatique (RRA). Le RRA permet à Saputo de donner des instructions standard concernant la façon dont les actions ordinaires devront être rachetées sur le marché libre pendant les périodes d’interdiction d’opérations autoimposées. Le RRA entre en vigueur le 19 novembre 2025 et il devrait prendre fin en même temps que l’offre publique de rachat. Il constitue un régime automatique aux fins des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et il a été préautorisé par la TSX.

Conformément à son offre publique de rachat actuellement en vigueur, laquelle a débuté le 19 novembre 2024, a été modifiée le 11 février 2025 et prendra fin le 18 novembre 2025, Saputo a obtenu l’approbation de la TSX pour racheter, aux fins d’annulation, jusqu’à 21 217 922 actions ordinaires. En date du 7 novembre 2025, Saputo avait racheté 15 062 184 actions ordinaires par l’entremise du marché libre, soit par l’intermédiaire de la TSX et de systèmes de négociation canadiens parallèles, à un prix moyen de 27,39 \$ par action, pour une contrepartie totale de 413 millions de dollars.

Les rachats d’actions effectués aux termes de l’offre publique de rachat s’inscrivent dans la stratégie globale de Saputo en matière de répartition du capital, laquelle comprend également les dépenses d’investissement, le versement de dividendes et la réduction de la dette. Saputo estime que le rachat de ses propres actions peut, dans des circonstances appropriées, constituer une affectation responsable des liquidités. Bien que Saputo ait actuellement l’intention de concentrer sa stratégie de répartition du capital sur le rachat d’actions ordinaires aux termes de l’offre publique de rachat, rien ne garantit que de tels rachats seront réalisés.

À propos de Saputo

Saputo, l’un des dix plus grands transformateurs laitiers au monde, produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers de la meilleure qualité, notamment du fromage, du lait nature, des produits laitiers et de la crème ayant une durée de conservation prolongée, des produits de culture bactérienne et des ingrédients laitiers. Saputo est un important fabricant de fromage et transformateur de lait nature et de crème au Canada, un important transformateur laitier en Australie et le plus grand transformateur laitier en Argentine. Aux États-Unis, la Société est l’un des trois plus grands fabricants de fromage et l’un des plus importants fabricants de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée et de produits de culture bactérienne. Au Royaume-Uni, Saputo est le plus grand fabricant de fromages de marque et de tartinades laitières. Outre sa gamme de produits laitiers, Saputo produit, met en marché et distribue une gamme de substituts aux produits laitiers. Les produits de Saputo sont vendus dans plusieurs pays sous des marques phares ainsi que sous des marques privées. Saputo inc. est une

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saputo

Pour diffusion immédiate

société ouverte et ses actions sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». Suivez les activités de Saputo sur saputo.com ou par l'entremise de Facebook, Instagram et LinkedIn.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Pour diffusion immédiate

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés qui constituent des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés prospectifs portent notamment sur l'offre publique de rachat, les futurs rachats d'actions aux termes de l'offre publique de rachat et, s'il y a lieu, du RRA, ainsi que sur nos objectifs, nos perspectives, nos buts, nos ambitions et nos plans stratégiques, et comprennent des énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « viser », « s'engager », « assumer », « prédire », « chercher à », « potentiel », « but », « cibler » ou « engagement », dans leur forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur ou à l'emploi d'autres termes semblables. À l'exception des énoncés de faits historiques, tous les énoncés qui figurent dans le présent communiqué peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à des risques et à des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux indiqués ou prévus dans ces énoncés prospectifs, ou sous-entendus par ceux-ci. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront et nous prévenons le lecteur que ces énoncés prospectifs ne constituent en aucune façon des énoncés de faits historiques ni des garanties quant au rendement futur. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques et incertitudes qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans nos documents déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion daté du 5 juin 2025, qui peut être consulté sur SEDAR+, sous le profil de la Société, au www.sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction. La direction estime que ces estimations, attentes et hypothèses sont raisonnables à la date des présentes, et sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités commerciales, économiques, concurrentielles et autres concernant des événements futurs, et sont donc sujettes à changement par la suite. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir aux actionnaires de l'information au sujet de Saputo, notamment notre évaluation des futurs plans financiers, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Il ne faut pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs, qui valent uniquement à la date où ils sont faits.

À moins d'indication contraire par Saputo, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse décrivent nos estimations, nos attentes et nos hypothèses en date du présent document et, par conséquent, sont susceptibles de changer après cette date. À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour notre compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement. Tous les énoncés prospectifs qui figurent aux présentes sont donnés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

– 30 –

Demandes investisseurs

Nicholas Estrela

Directeur principal, Relations avec les investisseurs

1-514-328-3117

Demandes média

1-514-328-3141 / 1-866-648-5902

media@saputo.com